

## DEFISCALISEZ, EN FAISANT UNE « BONNE ACTION » !

Comme vous l'imaginez, la crise que nous traversons tous va être difficile à surmonter pour de nombreuses associations. **L'AES Fenelon-Trinité ne fait pas exception.**

**Energie, restauration, fluides, mobiliers scolaires, ... toutes les charges explosent !** Et nous avons également toujours besoin de maintenir nos équipements pédagogiques à leur meilleur niveau (équipements informatiques, scientifiques, numériques, ...).

**Votre aide est donc essentielle pour nous aider à la traverser et conserver les liens qui nous unissent ...**

Tout ne pourra se faire **SANS VOUS**  
Plus encore que les années passées,  
nous comptons sur **VOUS**, entreprises, familles, partenaires ...

**Petit ou grand, chaque don est important**

### **Réductions fiscales pour les dons faits à l'Association d'Education Scolaire (AES) Fénelon - La Trinité :**



**75%**

de déduction sur mon Impôt  
sur la Fortune Immobilière.  
*Dans la limite de 50 000 €  
par an.*

**Exemple :** avec un don  
de 5 000 €, je déduis 3 750 €.



**66%**

de déduction sur mon Impôt  
sur le Revenu.  
*Dans la limite de 20% de mon  
revenu imposable annuel.*

**Exemple :** avec un don de 500 €,  
je déduis 330 €.



**60%**

de déduction sur mon Impôt  
sur les Sociétés.  
*Dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires  
hors taxe annuel de mon entreprise.*

**Exemple :** avec un don de 2 500 €,  
je déduis 1 500 €.